

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 22619
Numéro SIREN : 889 227 377
Nom ou dénomination : 3DISC DENTAL CONNECT

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2022 sous le numéro de dépôt 21104

3DISC DENTAL CONNECT

Société par Actions Simplifiée

191-195 avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly sur Seine

R.C.S Nanterre 889 227 377

Rapport du commissaire chargé de la vérification de l'actif et du passif en application de l'article L.228-39 du Code de commerce

Emission d'obligations à bons de souscription d'actions
ordinaires

3DISC DENTAL CONNECT

Société par Actions Simplifiée

191-195 avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly sur Seine

R.C.S Nanterre 889 227 377

Rapport du commissaire chargé de la vérification de l'actif et du passif en application de l'article L.228-39 du Code de commerce

Emission d'obligations à bons de souscription d'actions ordinaires

A l'assemblée générale de la société 3DISC DENTAL CONNECT,

En exécution de la mission prévue par l'article L.228-39 du code de commerce qui m'a été confiée par décisions de la collectivité des associés en date du 14 février 2022, j'ai établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état comptable joint ci-après.

Dans le cadre du financement de son développement ainsi que celui du groupe 3DISC DENTAL CONNECT, dont elle est la société mère, la société projette l'émission d'obligations à bons de souscription d'actions ordinaires (OBSA) pour un montant en principal de 11.000.000 euros réservée à :

- Access Capital Private Debt Fund III RAIF SCA, fonds d'investissement alternatif réservé organisé sous la forme d'une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 3 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), et qui a été enregistré auprès du R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B228816, et qui est représenté par ACL 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 32-36 Boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et qui a été enregistré auprès du RCS de

Luxembourg sous le numéro B191098, à hauteur de 2.000.000 euros, soit 20.000 obligations souscrites ;

- IRCANTEC Dette Privé FPCI, fonds professionnel de capital investissement de droit français, représenté par ACCESS CAPITAL PARTNERS S.A. en sa qualité de société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-99010, dont le siège social est situé 121 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris (France) et dont le numéro unique d'identification est le 421 391 764 R.C.S. Paris, à hauteur de 9.000.000 euros, soit 90.000 obligations souscrites ;

J'ai effectué la vérification selon la doctrine de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles et principes comptables français et font l'objet, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission est proposée par le Président de la société.

Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, notamment au regard des assertions habituellement retenues pour l'établissement des comptes. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société 3DISC DENTAL CONNECT en date du 30 septembre 2021.

Paris, le 15 février 2022

Le commissaire désigné en application
de l'article L. 228-39 du Code de commerce

Exelmans Audit & Conseil



Stéphane Dahan

I - Bilan et Résultat

3 DISC DENTAL CONNECT

BILAN ACTIF

Période du 01/09/2020 au 30/09/2021

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/09/2020 au 30/09/2021 (13 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	14 571,45	1 756,73	12 814,72	0,05		
Immobilisations en cours	221 396,18		221 396,18	0,90		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	8 100 000,00		8 100 000,00	32,81		
Créances rattachées à des participations	14 799 743,43		14 799 743,43	59,95		
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	14 700,00		14 700,00	0,06		
TOTAL (I)	23 150 411,06	1 756,73	23 148 654,33	93,77		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	340 755,10		340 755,10	1,38		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 483,84		3 483,84	0,01		
. Personnel	9 388,50		9 388,50	0,04		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	301 543,70		301 543,70	1,22		
. Autres	64 798,00		64 798,00	0,26		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	754 623,98		754 623,98	3,06		
Charges constatées d'avance	63 043,75		63 043,75	0,26		
TOTAL (II)	1 537 636,87		1 537 636,87	6,23		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	802,93		802,93	0,00		
TOTAL ACTIF (0 à V)	24 688 850,86	1 756,73	24 687 094,13	100,00		

3 DISC DENTAL CONNECT**BILAN PASSIF**

Période du 01/09/2020 au 30/09/2021

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2021 (13 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 5 280 000,00)	5 280 000,00	21,39
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 320 000,00	5,35
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-1 098 901,19	-4,44
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	5 501 098,81	22,28
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	802,93	0,00
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	802,93	0,00
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires	14 400 000,00	58,33
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	6 628,71	0,03
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	1 508 397,96	6,11
. Associés	45 475,00	0,18
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	566 259,22	2,29
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	34 777,96	0,14
. Organismes sociaux	78 405,41	0,32
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	108 206,14	0,44
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	30 028,18	0,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 405 698,64	9,74
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	19 183 877,22	77,71
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	1 315,17	0,01
TOTAL PASSIF (I à V)	24 687 094,13	100,00

NOTE 1 : EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons que notre Société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris le 22 septembre 2020 et qu'elle a procédé, le 6 octobre 2020, par l'intermédiaire d'une société de droit américain qu'elle détient à 100 % et spécialement constituée à cet effet (dénommée 3DISC DENTAL CONNECT AMERICAS INC), à l'acquisition de la totalité des titres financiers émis par la société 3DISC HOLDING INC, laquelle détient elle-même des filiales aux Etats-Unis, au Danemark et en Corée.

Pour faire suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 octobre 2020, le capital social a été augmenté d'un montant de 5.272.000 Euros, pour être porté de 8.000 Euros à 5.280.000 Euros, par la création et l'émission de 6.590.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,80 Euro chacune, assortie d'une prime d'émission de 0,20 Euro par action. Durant cette assemblée générale extraordinaire la dénomination sociale a été modifiée de New GC VI en 3 DISC DENTAL CONNECT.

Durant l'exercice clos, le siège social a été transféré du 39, avenue de Léna, 75116 PARIS au 10 Rue de l'Amirale Hamelin 75116 PARIS.

Nous vous rappelons que la date de clôture de l'exercice social de notre Société, initialement fixée au 31 décembre de chaque année, a été fixée au 30 septembre de chaque année, pour donner suite aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 septembre 2021.

En conséquence, notre Société a clôturé, le 30 septembre 2021, son premier exercice social d'une durée d'environ douze mois.

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid-19 qui a fortement affecté l'activité économique mondiale.

Dans ce contexte inédit, notre Société a développé, au cours de l'exercice écoulé, son activité de développement, de fabrication et de distribution de matériel dans le domaine dentaire et médical, ainsi que son activité de holding, et a tout mis en œuvre afin de réagir et d'identifier les solutions les plus adaptées à cette situation exceptionnelle et anticiper un ralentissement de l'activité.

C'est ainsi que nous avons mis en place des process de meeting via Teams avec nos salariés et nos clients, et avons même développé des outils permettant de former à distance parfaitement les dentistes à notre Scanner à distance et même de tester ce dernier notre scanner en enregistrant ses performances.

Cette approche innovante nous a permis à la Société de renforcer ses relations avec nos clients et de les sécuriser sur la qualité de son notre customer service.

NOTE 2 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28) et conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) dans sa version consolidée au 1er janvier 2019 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Quant aux immobilisations incorporelles créées, elles sont évaluées conformément aux dispositions de l'article 321- 17 du PCG.

Frais de conception des logiciels

Les logiciels acquis ou créés pour l'usage interne de l'entreprise sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis en fonction des capacités du logiciel à répondre aux besoins de la clientèle, soit 5 ans.

Les logiciels sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 ans.

Ils sont immobilisés en conformité avec les règles édictées par le Conseil National de la Comptabilité qui propose l'inscription, à l'actif immobilisé, des frais de production de progiciels (les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales), lorsque le projet a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, et lorsque l'entreprise a indiqué, concrètement, son intention de produire le logiciel concerné et de s'en servir durablement pour répondre aux besoins de sa clientèle.

Ces progiciels sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée de 5 ans, dès leur mise en service.

Si les coûts de développement ne sont pas activés, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement sont comptabilisés en charges de l'exercice.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise a choisi d'incorporer les frais accessoires au coût d'acquisition des immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de l'utilité estimée de chaque immobilisation.

Les durées et modes d'amortissement retenus pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Matériels et outillages : 5 ans linéaire
- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans linéaire
- Matériel de transport : 4 ans linéaire
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 5 ans linéaire
- Mobilier : 5 à 10 ans linéaire

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'établir avec la participation des relations d'affaires, d'assurer son contrôle, ou d'y exercer une influence notable. Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est, le cas échéant, diminuée d'une provision pour dépréciation destinée à la ramener à sa valeur d'utilité, appréciée en fonction d'évaluations basées sur l'évolution attendue des résultats et de l'intérêt économique et stratégique de la participation pour le groupe.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, la Société révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

STOCKS

Non significatif

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et /ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les provisions pour dépréciation des clients sont alors déterminées en fonction de leur antériorité et des risques de non-recouvrement identifiés par la Direction et les conseils externes 3 DISC DENTAL CONNECT.

Le solde des flux financiers entre 3 DISC DENTAL CONNECT et ses différentes filiales dans le cadre du développement de leur activité figurent en « créances rattachées à des participations » lorsque ce solde constitue une créance pour 3 DISC DENTAL CONNECT et en « emprunts et dettes financières divers », lorsque ce solde constitue une dette pour 3 DISC DENTAL CONNECT.

CONVERSION DES ELEMENTS EN DEVISES

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice. La différence résultant de cette évaluation est inscrite en écart de conversion actif et/ou passif.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Établissement des états financiers en conformité avec le règlement ANC 2016-07 du 26/12/2016- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

NOTE 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons par ailleurs que suite aux Décisions du Président en date du 15 octobre 2021 prises sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 septembre 2021, le capital social a été augmenté d'un montant de 1.936.000 Euros, pour être porté de 5.280.000 Euros à 7.216.000 Euros, par la création et l'émission de 2.420.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,80 Euro chacune, assortie d'une prime d'émission de 0,20 Euro par action.

Nous vous rappelons que cette augmentation de capital a été réalisée à hauteur de 2.400.000 actions par compensation avec une créance liquide exigible sur la Société, et à hauteur de 20.000 actions par versement d'espèces.

En outre, nous vous rappelons que le Président a constaté, le 15 octobre 2021, la réalisation définitive de l'augmentation de capital résultant de l'attribution de 200.000 actions gratuites d'une valeur nominale de 0,80 Euro chacune, décidée par acte sous seing privé des Associés de la Société en date du 15 octobre 2020. En conséquence, le capital de notre Société a été porté de 7.216.000 Euros à 7.376.000 Euros.
